

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE
NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE
NATIONALE
QUATRIEME COMMANDEMENT REGIONAL
DE LA GENDARMERIE NATIONALE A OUARGLA
ECHAHD BENTRIA ELMNAOUAR

Mise en demeure N° 02

- Vu le marché n°52/2023 du 16/12/2023, portant: Travaux de Réfection En TCE + VRD Des Brigades De Sécurités Et d'Investigation Au Niveau Des Unités Du 4°CRGN – Ouargla/4°RM, pour un délai de cinq (05) mois.
- Vu l'ordre de service N°58/2023 du 29/12/2023 notifié à l'entreprise le 07/01/2024.
- Vu le non-respect des engagements contractuels, relatif au taux faible d'avancement des travaux contractuels conformément aux dispositions de l'article n°34 du marché précité.
- L'E.T.P.B **BEN HAOUED AHMED** représentée par Mr "**BEN HAOUED AHMED**", siège social : "**ROUSSAT- OUARGLA**", est mise en demeure par voie de presse sous huitaine (08) jours pour:
- Remédier la situation et d'honorer ses engagements contractuels en prenant toutes les dispositions nécessaires pour rattraper le retard et achever les travaux.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, le Quatrième Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale/4°RM, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.